

SIÈGE DE BRUXELLES  
Boulevard Clovis 15  
1000 Bruxelles  
Tél. (02) 230.81.82  
Fax (02) 230.80.08

SIÈGE D'ANVERS  
Van der Sweepstraat 3 bus 44  
2000 Antwerpen  
Tél. (03) 216.28.90  
Fax (03) 238.86.65

Bureau régional :

V. ref. :  
N. ref. :

RAPPORT N° : 12/13-2003/12

**PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE  
INSTALLATION ELECTRIQUE BASSE TENSION**

ADRESSE DE L'INSTALLATION :

PROPRIETAIRE :  
Adresse :  
DEMANDEUR :

DISTRIBUTEUR :  
Ref.:  
Index :  
Compteur n° :

Adresse :  
INSTALLATEUR :  
Adresse :  
TVA ou CI :

Date du contrôle : 31/10/2003 Type de contrôle : examen de conformité - visite de contrôle suivant : (RGIE art. 270) (RGIE art. 274) (RGIE art. 276) (RPGT art. 262) (F.T. art. 231) (Prescriptions distributeur)

Type d'installation : Nouvelle - Extension - Modification - Renforcement ; Type locaux : 4 blocs 1.4

Début travaux : Fondations avant - après 1.10.81 - Installation électrique avant - après 1.10.81 - 1.1.88 RGIE art.86

Raccordement : Tension 230 V Protection raccordement Câble aliment. tableau, princ. : 4 X 20 mm² Inter.gén. : type 40 A

Type électrode de terre : boucle - barres - piquets - conducteur horizontal Schéma : TT

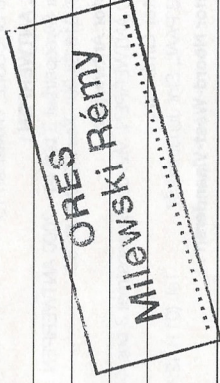
Nombre de tableaux : 1 ; Nombre de circuits term. : 11 ; RA : 1,68 Ohm; RI tot > 20 MOhm

DESCRIPTION :

voir schéma

Infractions constatées et/ou notes :

Non



DEVOIRS du PROPRIETAIRE, GESTIONNAIRE ou LOCATAIRE : voir verso.

CONCLUSION 1. L'installation est conforme. Le DPCDR est plombé et les schémas unifilaires et de situation ont été vérifiés. L'installation doit être vérifiée avant le 3/12/2030 (art. 271 RGIE) ainsi qu'avant mise en service après modification ou extension importante exécutée avant cette date.

2. L'installation est pas conforme.

3. L'installation peut être maintenue en service pour autant qu'il soit remédié sans retard aux infractions mentionnées et pour autant que les mesures nécessaires soient prises pour que l'installation ne présente pas de danger pour les personnes et les biens.

L'installation doit être vérifiée avant le :

L'AGENT VISITEUR : [Signature]  
n° + nom + signature

Le directeur,